



COLLOQUE

OPINION PUBLIQUE, CHANGEMENT SOCIAL ET DEMOCRATIE EN AFRIQUE

Au Centre Christ Rédempteur

Lomé, 23-24 novembre 2018

*« Qui sommes-nous ? Où voulons-nous aller ? D' où venons-nous ?...
Il faudrait mettre sur pied une force de frappe consistant en idées, en
ressources humaines et en organisation qui puisse se tailler une place dans le
rapport des forces mondiales. Nous pouvons intellectuellement construire une
nouvelle Afrique. » (Joseph KI-ZERBO, A quand l'Afrique ?)*

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

« L'opinion publique, très simplement, peut être définie comme l'expression d'un groupe ou d'un corps social, membre d'une communauté d'hommes vivant ensemble, au sujet d'un événement, de l'attitude ou de l'action d'une personne ou groupe de personnes, (individus, dirigeants politiques, d'association ou même d'entreprise). L'opinion est, soit favorable, en ce cas, elle apprécie, soit défavorable et alors, elle sanctionne. Dans tous les cas, elle constitue une forme de réaction des composantes du corps social par rapport à leur quotidien. Elle peut prendre la forme d'une intervention sur les médias (presses écrites, radio, télévision). Elle peut s'exprimer à travers différentes formes d'arts scéniques (théâtre, sketches etc.), parfois même par des actes de boycott... L'opinion publique influe donc sur les choix des personnes qui sont au pouvoir : c'est un des moyens dont les électeurs disposent pour contrôler l'action des élus. C'est l'expression de la conscience du peuple par rapport au vécu et qui prouve que le corps social est vivant. »

(GOEH-AKUE A. N. M., in Afrique : terre d'innovation ?, *Le Rameau de Jessé*, Nouvelle série, N° 001, 2009)

Si on se fonde sur cette définition de l'opinion publique, son existence est signe de vitalité de toute communauté humaine. Or l'observation de la vie sociale des pays africains semble montrer la faiblesse de cet élément vital. On est alors en droit de se poser un certain nombre de questions :

- L'opinion publique existe-t-elle en Afrique ? Ou bien serait-elle étouffée soit par des facteurs socioculturels comme une sorte de loyauté intra-ethnique ou régionaliste envers les leaders ?
- Ou alors, dans un pays comme le Togo, qui a subi de longues années de restriction sévère des libertés individuelles, les éléments constitutifs de l'opinion publique ont-ils été mutilés au point où celle-ci ne peut plus s'exprimer ?

La réponse à ces questions est axiale dans la mesure où dans la difficile mise en place d'une société démocratique qui a démarré dans les années 1990, l'opinion publique représente un instrument indispensable au contrôle social. Et quelle que soit le sens que prend cette réponse, **il semble nécessaire de trouver les pistes pour qu'une opinion publique se développe en Afrique, que le citoyen devienne un veilleur attentif sur les choix politiques et économiques qui lui sont proposés, un consommateur actif dans sa vie quotidienne.**

La nécessité s'impose donc de définir l'apport, dans la constitution d'une opinion publique, des diverses composantes de la société, comme par exemple les autorités religieuses tant traditionnelles que d'obédience chrétienne et islamique. Dans ce cadre, il est impossible d'éviter un questionnement sur les médias modernes mais aussi sur les nouveaux réseaux sociaux qui ont pris une très grande importance dans le fonctionnement des sociétés africaines. Enfin peut-on oublier les intellectuels dans l'interrogation sur les « faiseurs d'opinion » ?, dans la mesure où :

« Penser devient une action du présent qui nous met en éveil. Penser pour innover ne peut pas alors se faire sans une remise en cause d'une part de certaines représentations conduisant à la déconstruction de ce qui a été utilisé comme argument pour imposer l'idée de parti unique visant l'unité de la nation et qui peut à tout moment être encore instrumentalisé dans l'ère démocratique et d'autre part de certaines de nos pratiques.(...)

*Penser -et non pas consommer une pensée toute faite, élaborée - c'est se sentir concerné par les problèmes politiques de son pays, de son continent, du monde, c'est choisir d'exercer ses droits de citoyens dans la société civile et politique. » (FOLIKOUE E.R., in Afrique : terre d'innovation ?, *Le Rameau de Jessé*, Nouvelle série, N° 001, 2009)*

2. LES OBJECTIFS DU COLLOQUE

Objectif Général : amorcer une réflexion sur la question de l'opinion publique en Afrique et particulièrement au Togo.

Objectifs spécifiques : rassembler des chercheurs et des acteurs de terrain pour :

- poser un diagnostic sur les forces et surtout les faiblesses de l'opinion publique en Afrique
- proposer des pistes de solutions pour renforcer l'opinion publique de manière à ce qu'elle joue son rôle de contrôle social.

3. DATES : 23 et 24 novembre 2018

4. PARTICIPANTS

On peut compter sur deux catégories de participants

- Les acteurs de terrains : professionnels des média, spécialistes des réseaux sociaux, membres des OSC s'occupant d'éducation et de consommation, etc.
- Les chercheurs : histoire, sociologie, philosophie, droit, anthropologie psychologie, etc.

5. PROGRAMME

DATE	HORAIRE	ACTIVITE	ANIMATION
23 Novembre	8h -8H15 8H15-8h30	Accueil et installation des invités Allocution d'ouverture	Organisation Rameau M. Roger FOLIKOUE
	8h 30 – 10h	Conférence inaugurale Systèmes politiques et émergence d'une opinion publique en Afrique Débat	Conférencier: M. Victor TOPANOU Modérateur : Mme M. QUASHIE
	10h -10h 30	Pause -café	
	10h30 – 13h	SOUS THEME 1 : L'OPINION PUBLIQUE UNE REALITE EN AFRIQUE ? <u>Communications</u> L'opinion publique en Afrique : histoire et réalité. Quelle éducation pour favoriser une opinion personnelle ? Le devoir citoyen de se faire une opinion : une réalité en Afrique ? Loyautés groupales et opinion publique Le consommateur togolais et l'opinion publique. Débat	Modérateur : Pr. David DOSSEH Pr. Michel A.N. GOEH-AKUE Mme Maryse QUASHIE M. Magloire KUAKUVI M. Christophe NAO M. Emmanuel SOGADJI
	13h – 14 h	Déjeuner	

	14h – 16h30	<p>SOUS THEME 2 : OPINION PUBLIQUE ET LIBERTES INDIVIDUELLES</p> <p><u>Communications</u> Le multipartisme est-il indispensable pour l'émergence d'une opinion publique ?</p> <p>Importance de la société civile et de ses organisations dans la constitution et l'expression de l'opinion publique.</p> <p>Les media et l'opinion publique au Togo depuis 1990</p> <p>Liberté d'opinion et liberté de manifester en Afrique : cas du Togo.</p> <p>Pluralisme syndical, division ou droit à la pluralité d'opinion</p> <p style="text-align: center;">Débat</p>	<p>Modérateur : M. B. ATCHRIMI</p> <p>Pr. Komi WOLOU</p> <p>M. Roger FOLIKOUE</p> <p>M. Daniel Lawson Drackey</p> <p>Me Raphaël KPANDE-ADZARE</p> <p>Pr. Atchi WALLA</p>
	16 h 30 – 17 h	Synthèse de la journée	
24 Novembre	8h30 -10h30	<p>SOUS THEME 3 : L'OPINION PUBLIQUE ET LE CHANGEMENT SOCIAL.</p> <p><u>Communications</u> Eglises et constitution de l'opinion publique pour le changement : effet mobilisateur ou inhibiteur ?</p> <p>Les intellectuels, le désir de changement social et l'opinion publique</p> <p>Rôles des autorités traditionnelles dans le processus du changement social.</p> <p>Réseaux sociaux et changement social.</p> <p>L'expression artistique et l'émergence d'une opinion publique au Togo</p> <p style="text-align: center;">Débat</p>	<p>Modérateur : RP AFFOGNON</p> <p>M. Prosper DEH</p> <p>M. Simon KOUVON</p> <p>M. Vincent AGBOVI</p> <p>M. Antoine Afanou</p> <p>M. Dosseh d'ALMEIDA</p>
	10h30 -12h	<p style="text-align: center;">DEBAT GENERAL</p> <p>Démocratie et émergence d'une opinion publique en faveur du changement</p>	<p>Le Rameau de Jessé Mme M.QUASHIE et R.FOLIKOUE</p>
	12h -12h30	Clôture	Organisation Rameau
	13h	Déjeuner	

Comité Scientifique

Mme Maryse Adjo **QUASHIE**, Maître de Conférences, Sciences de l'Éducation, Université de Lomé.

Pr. Michel **GOEH-AKUE**, Historien, Université de Lomé.

Pr David Ekoué **DOSSEH**, Chirurgien, Université de Lomé.

M. Victor **TOPANOU**, Maître de Conférences en Science politique, Université d'Abomey Calavi, Bénin.

Pr Komi **WOLOU**, Doyen de la Faculté de Droit, Université de Lomé.

M. Shamsidine **ADJITA**, Maître de Conférences, Vice Doyen de la Faculté de Droit, Université de Lomé.

Pr Kuassi **DECKON**, Juriste, Université de Lomé.

Pr Kangudie **KÄ MANA**, Philosophe, Université de Goma, République Démocratique du Congo.

M. Komi **KOUVON**, Maître de Conférences, Chef de Département de Philosophie, Université de Lomé.

M.Kpakpo Mawussé **AKUE ADOTEVI**, Maître de Conférences, Philosophie, Université de Lomé.

M. Tossou Bernard **ATCHRIMI**, Maître de Conférences, Sociologie, Université de Lomé.

M. Vincent **AGBOVI**, Maître-Assistant, Sociologie, Université de Lomé.

M. Richard **ALEMDJRODO**, Maître Assistant, Droit, Université de Lomé

M. Ekoué **FOLIKOUE**, Maître-Assistant, Philosophie, Université de Lomé